

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION ET DE VENTE
DE L'INTERFACE DIGITALE DE RESERVATION DE COURSES DE TAXI

Conditions Générales en application au 12/02/2020

La M.B.T. S.A, ci-après dénommée le « Groupement », dont le siège social est Rue des Béguines 160 à 1080 Bruxelles, – N° TVA intracommunautaire 0446.559.294, téléphone 02/315.31.00, exploite un central de réservation taxis, sous le nom commercial Handycab, auquel sont affiliés des personnes propriétaires de licences « taxi » octroyés par la Région de Bruxelles-Capitale. Le Groupement met en relation ses clients, ci-après désignés « Usagers », avec des chauffeurs affiliés en possession d'un certificat de capacité « taxi » délivré par la Région de Bruxelles-Capitale, ci-après désignés « Chauffeurs », lesquels réalisent, soit pour leur propre compte sous leur propre responsabilité, soit pour le compte de leur employeur sous la responsabilité de leur employeur, les prestations de transport privé demandées par les clients, ci-après désignées « Courses ».

Le Groupement met à disposition des Usagers une interface de réservation en ligne ci-après désignée l'« Application ». Elle permet la mise en relation des Usagers de l'Application avec ses Chauffeurs affiliés aux fins de réservation d'une prestation de transport privé de personnes, ci-après désignée « Course ».

L'Application se décline sous formes d'applications mobiles et de sites internet. Les Usagers peuvent télécharger gratuitement l'application mobile intitulée Handycab sur les smartphones fonctionnant sur les systèmes d'exploitation iOS et Android. Ils peuvent également accéder gratuitement au site internet associé à l'adresse URL <https://booking.handycab.be>.

La réservation d'une Course effectuée par l'Usager via l'Application est désignée sous le terme de « Commande ».

Le terme « Usagers » désigne à la fois les utilisateurs « Clients Abonnés », et les utilisateurs « Non-Abonnés ». Les « Clients Abonnés » sont ceux qui ont signé avec le Groupement un contrat commercial définissant des règles de distribution de courses des modalités de paiement des courses particulières, notamment la possibilité de régler les courses de leurs utilisateurs affiliés après la course (via des services de facturation).

Sont ci-après désignées sous le terme de « Service », les prestations réalisées par le Groupement pour l'Usager dans le cadre des présentes conditions générales et consistant à mettre en relation l'Usager et le Chauffeur via l'Application.

ARTICLE 1 - OBJET DU CONTRAT

Le Groupement met, par le présent contrat, en relation l'Usager souhaitant effectuer un déplacement avec un Chauffeur.

Le Groupement met à la disposition de l'Usager une application informatique de commande de véhicules.

La Course, issue de la Commande, est effectuée par le Chauffeur qui effectue pour son propre compte et sous sa seule responsabilité la prestation de transport demandée par l'Usager.

La prestation réalisée par le Groupement consiste en un service d'intermédiation de transport via l'Application et le Groupement n'a pas la qualité de transporteur.

L'utilisation de l'Application permet à l'Usager d'effectuer une demande de Course immédiate ou à l'avance, quelle que soit l'adresse de prise en charge, à la condition que celle-ci se situe dans la zone géographique couverte par le Groupement, et selon les options qu'il a choisies.

Pour les Usagers Non-Abonnés, la Commande nécessite la création préalable d'un compte consécutive à la première utilisation de l'Application par l'Usager.

Les Usagers Abonnés disposent d'un compte créé par le Client Abonné auquel ils sont affiliés. Ce compte leur donne accès à des services particuliers en fonction des accords conclus entre le Client Abonné et le Groupement, ainsi que des règles définies unilatéralement par le Client Abonné, tels que les jours et heures auxquelles chaque Usager Abonné peut bénéficier de services particuliers (ex : facturation des courses par le Client Abonné au lieu du paiement à bord par l'Usager Abonné).

ARTICLE 2 - BÉNÉFICIAIRES DES DROITS OUVERTS

2.1 Personne autorisée : l'Usager

L'usage de l'Application est strictement personnel. L'usage par toute autre personne que l'Usager tel que renseigné au moment de l'ouverture de compte, se fait sous la responsabilité de l'Usager.

Les prestations du présent contrat ne peuvent en aucun cas être commercialisées, revendues ou distribuées, même à titre gratuit par l'Usager à un tiers quel qu'il soit.

A accès aux prestations de l'Application, l'Usager dont le nom et les coordonnées sont renseignés et collectés au moment de l'ouverture de son compte dans l'Application.

Toute mise à jour de ses coordonnées doit être effectuée par l'Usager directement au sein de l'Application.

2.2 Autres utilisateurs

L'Usager peut faire bénéficier des prestations du Groupement toute personne de son choix. Dans ce cas, l'Usager devra préciser le nom et l'adresse email de la personne bénéficiaire du Service lors de la Commande.

ARTICLE 3 - ACCÈS AU SERVICE - MODALITES DE CREATION DU COMPTE - ACCEPTATION DES CONDITIONS GENERALES ET DES TARIFS

3.1. Accès au Service

L'accès au Service est ouvert 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 via l'Application. Les procédures d'accès au Service pourront être modifiées par le Groupement qui en informera l'Usager dans les meilleurs délais par courrier électronique ou par tout autre moyen lié à l'Application.

3.2. Création du compte

Lors de la création de compte, l'Usager Non-Abonné communique son numéro de téléphone et son adresse email. L'Usager reçoit alors un courrier électronique indiquant son mot de passe confidentiel.

L'Usager Abonné ne crée pas son compte à travers l'Application puisque c'est le Client Abonné qui le fait pour lui et lui communique ses identifiants de connexion.

Les identifiants de connexion (adresse email et mot de passe) sont confidentiels et ne doivent pas être communiqués par l'Usager à des tiers. L'Usager en assure seul la confidentialité et sera en toutes circonstances, seul responsable de leur utilisation.

Les identifiants pourront être modifiés par l'Usager. Le Groupement pourra, pour des raisons techniques et/ou de sécurité, modifier unilatéralement et sans préavis les codes identifiants de l'Usager et en avertira dans ce cas l'Usager dans les meilleurs délais.

L'Usager choisit librement au moment de sa connexion à son compte les modalités de connexion, de déconnexion et de sécurité de son compte. Il choisit librement :

- Un maintien de la session de l'Application (Connexion automatique après ouverture de l'Application),
- Ou bien une déconnexion automatique de l'Application après chaque session (nouvelle saisie du mot de passe avant chaque utilisation)

De plus, l'Usager peut, à tout moment via le menu de l'Application, saisir les données d'une ou plusieurs cartes bancaires utilisées pour le paiement des Courses et des frais de Service. Les modalités de paiement sont précisées aux articles 5.2 et 10.2 des présentes conditions générales.

L'Usager garantit la véracité et l'exactitude des informations qu'il communique au Groupement via l'Application.

L'Usager devant s'identifier pour accéder à l'Application en utilisant son identifiant et son mot de passe selon l'une des deux modalités qu'il a librement choisies, toute Commande effectuée à partir de son compte est réputée effectuée par lui. Par conséquent, si l'option de paiement par carte bancaire enregistrée a été sélectionnée explicitement ou implicitement lors de la Commande, le prix correspondant à cette Commande sera prélevé de son compte bancaire.

3.3. Acceptation des conditions générales et des tarifs

L'Usager, après avoir pris connaissance des présentes conditions générales, doit ensuite les accepter en validant son acceptation lors de la création de son compte.

Le compte de l'Usager sur l'Application est alors validé et créé et l'Usager peut commander une Course via l'Application.

La Commande d'une Course par l'Usager implique son acceptation des conditions générales. L'Usager reconnaît donc avoir pris connaissance des présentes conditions générales lors de la création de son compte et les avoir acceptées sans restriction, ni réserve préalablement à toute Commande.

Les conditions générales en vigueur sont disponibles à tout moment dans l'Application.

ARTICLE 4 - PRESTATIONS

L'Usager peut, via l'Application, effectuer des Commandes. Le Groupement intervient en qualité de simple intermédiaire et met en relation l'Usager avec un Chauffeur disponible pour répondre à la Commande.

Le Chauffeur réalise, sous sa propre responsabilité et selon les conditions générales et tarifaires qui lui sont propres, la prestation demandée par l'Usager.

Afin de déterminer avec précision le lieu de prise en charge, l'Usager doit accepter la géolocalisation dans les paramètres de l'Application.

Les prestations du présent contrat ne peuvent en aucun cas, être commercialisées, revendues ou distribuées, même à titre gratuit par l'Usager à quelque titre que ce soit.

4.1. Informations communiquées par le Groupement à l'Usager préalablement à toute Commande

L'Usager mentionne dans l'Application le lieu de prise en charge et, selon les règles propres au Groupement, le lieu de destination souhaité. Il peut être alors mentionné dans l'Application le délai estimatif d'arrivée du véhicule.

Au regard de ces informations, l'Usager peut, s'il le souhaite, effectuer une Commande de Course.

4.2. Commande

L'Usager mentionne, dans l'Application, les particularités de la Course souhaitée : Course immédiate ou à l'avance, lieu, date et heure de prise en charge, destination, moyen de paiement, type de véhicule ou services particuliers souhaités, message particulier pour chauffeur, nom et adresse email de la personne transportée, référence de facturation. Il valide ensuite sa Commande dans l'Application.

Lorsque sa demande est acceptée par le Groupement, l'Usager peut recevoir par courrier électronique un accusé de réception valant confirmation de la Commande.

Il incombe à l'Usager de s'assurer que les informations communiquées par le Groupement lors de la confirmation de Commande sont conformes aux renseignements que l'Usager a préalablement communiqués sur la Course souhaitée. En cas d'erreur dans les informations communiquées, le Groupement ne pourra être tenue responsable.

L'état d'avancement du traitement de la Commande s'affiche directement dans l'Application : dès la Commande validée par l'Usager, s'affichent :

- Le statut de la Commande ou de la Course
- Le numéro de la course
- La date, l'heure et le lieu de prise en charge
- Le lieu de destination si celui-ci a été saisi par l'Usager lors de la Commande
- Les options sélectionnées lors de la Commande
- Le message à adresser au chauffeur
- Eventuellement une référence de facturation saisie par l'Usager lors de la Commande
- Etc.

4.3 Course immédiate

Après avoir indiqué qu'il s'agit d'une demande immédiate, l'Usager doit signaler les particularités de la Course. Le Groupement procède alors à l'interrogation des chauffeurs disponibles.

Dans certaines situations, particulièrement difficiles du fait d'éléments externes, tels que, grèves, manifestations, conditions climatiques ou circulation dégradées etc., le Groupement se réserve la possibilité de limiter exceptionnellement le nombre de Commandes à certaines heures.

En cas de disponibilité, le Groupement confirme la demande de l'Usager en changeant l'indication du statut de la course de « En attente de confirmation » vers « Confirmée ».

Le Groupement se réserve le droit d'octroyer ou non la possibilité de commander une course en immédiat.

4.4 Course à l'avance

Une demande à l'avance consiste en l'enregistrement par le Groupement d'une demande de véhicule effectuée par l'Usager dans un délai de trente jours maximum à quinze minutes minimum avant l'heure du déplacement. Il ne s'agit pas de la réservation d'un véhicule identifié, mais de la prise en compte d'une recherche de véhicule qui est programmée par le Groupement pour être effectuée dans un délai variable, en fonction des conditions attendues de circulation.

Le Groupement se réserve le droit d'octroyer ou de modifier sans notification préalables les délais minimum et maximum de commande avant l'heure du déplacement.

Le Groupement se réserve la possibilité de refuser les demandes à l'avance certains jours, à certaines heures ou dans certains secteurs géographiques en fonction du nombre de demandes déjà enregistrées.

En cas d'acceptation de la Commande, le Groupement confirme la demande de l'Usager en changeant l'indication du statut de la course de « En attente de confirmation » vers « Confirmée ».

Dans le cas où aucun taxi ne se serait présenté cinq minutes après l'heure prévue de la prise en charge, l'Usager doit immédiatement rappeler le Groupement au numéro de téléphone indiqué en préambule. Le correspondant lui donnera toute information utile sur l'arrivée du taxi ou sur l'état de la recherche du taxi.

4.6. Attente et non-charge

L'Usager doit être au lieu de prise en charge, au moment indiqué lors de la Commande en cas de Commande immédiate, et à l'heure fixée pour le rendez-vous en cas de Commande à l'avance.

L'Attente du Chauffeur étant définie comme le temps à partir duquel le Chauffeur est arrivé Sur Place et sans que l'usager soit présent. Dans le cas d'une Commande à l'avance, l'Attente ne peut être considéré qu'après l'heure de rendez-vous.

Les frais d'attente avérés peuvent être facturés par le Chauffeur ou le Groupement.

4.7. Annulation ou modification de la Commande

L'annulation ou la modification de la Commande doit être effectuée par l'Usager avant que le véhicule sélectionné pour effectuer la demande ne se soit mis en direction du point de rendez-vous, qu'il s'agisse d'une Course immédiate ou à l'avance.

La « mise en direction » correspond au moment où un véhicule a été sélectionné pour répondre à la Commande de l'Usager et se met en direction vers le lieu de prise en charge.

L'annulation ou la modification de la Commande effectuée avant la « mise en direction » se fait sans frais.

L'annulation effectuée dans les 3 minutes après la « mise en direction » du véhicule se fait également sans frais.

Si l'annulation est effectuée plus de 3 minutes après la « mise en direction » du véhicule, des frais d'annulation à hauteur de 10 euros peuvent être demandés à l'Usager.

4.8. Prise en charge de l'Usager

L'Usager s'engage à se présenter au chauffeur de taxi, ainsi que toute personne l'accompagnant, dans une tenue et avec les bagages n'affectant pas l'état de propreté du véhicule taxi.

L'Usager est informé que le Chauffeur peut refuser de le prendre en charge en fonction de son état (état d'ébriété, danger pour la sécurité du Chauffeur ou du véhicule, etc.)

Dès sa prise en charge, l'Usager est responsable de toute dégradation/réparation qu'il pourrait occasionner au véhicule, au cours de la course. Tout comportement de nature à salir ou à détériorer l'intérieur du véhicule taxi fera l'objet d'une facturation de « frais de dégradation du véhicule que l'usager s'engage à régler.

ARTICLE 5 – TARIFICATION, FACTURATION ET PAIEMENT

Les tarifs applicables pour la réalisation des Courses sont ceux résultant de la réglementation en vigueur pour les taxis rattachés à la Région de Bruxelles-Capitale (toutes les informations se retrouvent sur le site : <https://mobilite-mobiliteit.brussels/fr/taxis-a-bruxelles>).

Pour les usagers bénéficiant de services de facturation, le Chauffeur présente à l'Usager un document à l'issue de la course justifiant la prestation de transport. L'Usager doit signer l'exemplaire du Chauffeur afin que celui-ci puisse le remettre au Groupement pour preuve d'exécution de la Course et mise en facturation.

Le Client Abonné est alors facturé du montant de la Course selon les modalités et les conditions commerciales définies avec le Groupement.

ARTICLE 6 – CONTESTATION ET DEFAUT DE PAIEMENT

Toute facture qui ne fait l'objet d'aucune contestation écrite (courrier postal à l'adresse Rue des Béguines 160 à 1080 Bruxelles ou mail à info@handycab.be) de l'Usager dans un délai de 30 jours à compter de sa date d'émission sera réputée acceptée par ce dernier.

Toute somme impayée totalement ou partiellement permet, sans mise en demeure préalable, une suspension immédiate du compte de l'Usager par décision simple et unilatérale du Groupement.

La suspension de compte sera levée par le paiement des sommes dues.

Par ailleurs, toute somme demeurée impayée sera majorée d'intérêts de retard au taux de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur à compter du premier jour de retard au-delà de la date d'exigibilité. En outre, une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement s'appliquera si l'Usager est un professionnel. Lorsque les frais de recouvrement exposés par le Groupement s'avèrent supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le Groupement se réserve le droit de demander une indemnité complémentaire sur justificatifs des frais exposés.

ARTICLE 7 - RESPONSABILITES DE L'USAGER ET DU GROUPEMENT

7.1 Responsabilités de l'Usager

L'Usager signataire du présent contrat est responsable juridiquement et financièrement de l'ensemble des demandes de Courses effectuées à l'aide des codes d'accès et codes confidentiels de son compte. Le

Groupement a mis en place, dans le cadre d'une obligation de moyens, un ensemble de mesures permettant d'assurer au mieux la sécurité des Commandes passées par l'Usager.

Il appartient à l'Usager de s'assurer qu'aucune fraude n'a été, n'est, ou ne peut être réalisée à partir de ses identifiants et en cas de doute procéder immédiatement à l'aide de l'Application au changement de ces identifiants confidentiels.

Concernant les déplacements importants et/ou à destination des gares et des aéroports, il appartient à l'Usager de prendre une marge de précaution suffisante afin de pallier tout aléa de circulation ou autre. Le Groupement recommande à l'Usager de prendre une marge de précaution supplémentaire de 30 minutes à destination des gares et de 45 minutes à destination des aéroports dans des conditions de circulation normales, et ne pourra être tenue pour responsable des conséquences des conditions de circulations.

7.2 Responsabilités du Groupement

La responsabilité du Groupement se limite à la prestation de recherche d'un Chauffeur à l'adresse indiquée par l'Usager. Le Groupement est ainsi tenue à une simple obligation de moyens et met en œuvre les meilleurs efforts afin de répondre à la demande de l'Usager dans les meilleurs délais.

Le Groupement ne sera pas tenu responsable de la non-exécution de sa prestation en cas de force majeure et notamment dans le cas où cette non-exécution est consécutive à un empêchement indépendant de sa volonté et empêchant l'exécution du contrat dans des conditions normales et attendues, et notamment en cas de panne ou dysfonctionnement informatique et/ou des réseaux de télécommunications (internet, téléphonie mobile, etc.), grève, manifestation, intempéries, accident de la circulation grave perturbant la circulation régulière, embouteillage d'une ampleur inhabituelle.

Dès l'acceptation par le Chauffeur de la Commande telle que transmise par le Groupement, le Chauffeur de se trouve tenu directement vis-à-vis de l'Usager à l'exécution de toutes les obligations fixées par la loi et les règlements en matière de transport rémunéré de personnes. Le Chauffeur contracte ainsi directement avec l'Usager qu'il transporte et assume la responsabilité du transport. Il assure la réalisation de la Course transmise par le Groupement, étant précisé que l'exécution des prestations de transport, de la montée à la descente de l'Usager du véhicule, est effectuée sous la responsabilité du Chauffeur qui assume la maîtrise complète de l'opération de transport.

En cas de retard du fait du Chauffeur qui a accepté la Commande, d'inexécution ou de mauvaise exécution de la Course par ce dernier, la responsabilité du Groupement ne pourra être engagée.

Pour toutes les courses réglées directement à bord au Chauffeur, il appartient à l'Usager d'obtenir du Chauffeur un ticket d'imprimante ou un reçu à l'issue de la Course, le Groupement n'étant pas en mesure de lui établir ultérieurement.

ARTICLE 8 - RESILIATION DU SERVICE

L'Usager peut à tout moment supprimer l'Application de son smartphone.

L'Usager peut également résilier à tout moment son compte sur simple demande envoyée au service qualité du Groupement par courrier postal à l'adresse Rue des Béguines 160 à 1080 Bruxelles ou par mail à info@handycab.be.

Le Groupement peut résilier l'inscription de l'Usager sans préavis en cas de non-respect par l'Usager des obligations qui résultent des présentes conditions générales et notamment ; en cas de non-respect des articles 2 et 3 ci-dessus ; en cas de compte bancaire non provisionné, de non-règlement par l'Usager des

sommes dues au Groupement au titre de Courses déjà effectuées, de comportement inapproprié de l'Usager ainsi qu'en cas d'annulations tardives répétitives de Commande ou de non charges répétitives dues à une absence de l'Usager au lieu de rendez-vous.

Le contrat prendra également fin en cas d'arrêt du Service ou de l'Application ou si l'Usager n'accepte pas une nouvelle version des conditions générales et/ou un nouveau tarif en cas d'évolution de ceux-ci conformément aux dispositions de l'article 11.

ARTICLE 9 - DONNÉES PERSONNELLES, LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les informations recueillies par le Groupement dans le cadre du Service font l'objet d'un traitement informatique destiné à la mise en œuvre du Service.

Ces informations sont nécessaires au Groupement pour traiter les demandes de Courses et sont enregistrées dans ses fichiers de manière sécurisée. Des mesures de sécurité préservant leur confidentialité sont mises en place par le Groupement. L'Usager est informé et accepte que le Groupement se réserve la possibilité de conserver, à des fins de preuve, l'ensemble des informations relatives aux demandes reçues, aux données d'identification de l'Usager et aux Courses effectuées, (notamment numéro de téléphone, nom, prénom et adresses, adresse mail, détail des données relatives aux Courses effectuées) et que le Groupement peut utiliser ses données personnelles afin de lui adresser par courrier électronique des offres commerciales relatives au service, susceptibles de l'intéresser.

Les newsletters du Groupement qui seront adressées à l'Usager, comprendront un lien lui permettant de ses désabonner s'il le souhaite.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés », l'Usager a un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles le concernant.

Le traitement et la durée de conservation des données personnelles a fait l'objet d'une déclaration préalable à la CNIL.

ARTICLE 10 -DISPOSITIONS DIVERSES

10.1 Cookie

L'Usager reconnaît être avisé que le Groupement peut être amenée à mettre en place des « cookies » permettant d'identifier l'Usager pendant la durée de la session sur le site internet. Ce cookie résidant en mémoire, reste actif tant que l'Usager n'a pas quitté la session. L'Usager peut s'opposer à l'utilisation de ce cookie sans limiter ses possibilités d'accès au site en configurant son navigateur de manière adéquate.

10.2 Paiement par carte bancaire enregistrée

La transaction de paiement est réalisée à l'issue de la Course, sur la carte bancaire de l'Usager déclarée active dans l'Application, après vérification des données de celle-ci, à réception de l'autorisation de débit de la part de la société émettrice de la carte bancaire utilisée par l'Usager.

Le paiement est réalisé via une interface de paiement sécurisé (système développé et maintenu par un opérateur de services de paiement en ligne). La transaction est effectuée selon les normes de sécurité bancaire : grâce au système de cryptage, les coordonnées bancaires (numéro de carte bancaire et date d'expiration) communiquées par l'Usager ne peuvent être interceptées par un tiers.

En communiquant ses coordonnées bancaires, l'Usager accepte par avance et sans condition que le Groupement procède à la transaction sécurisée. L'Usager autorise donc par avance sa banque à débiter son compte à la vue des enregistrements ou des relevés transmis par le Groupement, même en l'absence de factures signées de la main de l'Usager.

Conformément à l'article L 133-8 du code monétaire et financier, l'engagement de payer donné au moyen d'une carte de paiement est irrévocable. En communiquant les informations relatives à la carte bancaire, l'Usager autorise le Groupement à débiter sa carte bancaire du montant correspondant au prix TTC. A cette fin, l'Usager confirme qu'il est titulaire de la carte bancaire à débiter et communique les seize chiffres et la date d'expiration ainsi que les numéros du cryptogramme visuel, sa date de naissance, sa nationalité et son pays de résidence.

En conformité avec la réglementation bancaire applicable, si le montant cumulé des Courses réglées par cartes bancaires enregistrées depuis le début de l'année civile dépasse 2000€ TTC, l'Application invitera l'utilisateur à renseigner son adresse postale personnelle ainsi qu'à transmettre une copie électronique de sa carte d'identité recto-verso ou de son passeport. Lorsque le montant cumulé des Courses dépasse 2500€ TTC, le paiement par carte bancaire enregistrée n'est plus disponible tant que l'Usager n'a pas renseigné ces informations.

Lors d'une transaction de paiement en ligne, si l'opérateur indique une fraude possible sur la carte bancaire de l'Usager sélectionnée par lui pour payer la Course, alors le Groupement se réserve le droit de désactiver cette carte bancaire dans le compte de l'Usager. Cette carte ne pourra plus être utilisée pour régler des Courses.

10.3 Disponibilité du Service

Le Groupement s'efforce de rendre le service de commande en ligne opérationnel de manière quasi permanent 24 heures sur 24 et 365 jours par an. Il s'autorise cependant à l'interrompre avec ou sans préavis pour des raisons inhérentes aux contraintes d'exploitation.

L'accessibilité à ce Service est par ailleurs conditionnée par l'utilisation par l'Usager, de ressources informatiques suffisantes ou d'un Smartphone compatible au niveau matériel et logiciel.

10.4 Propriété Intellectuelle

Le Groupement détient les droits d'exploitation sur tous les éléments des Applications (graphismes, images, textes, logos, bases de données, programmes, outils).

Toute reproduction totale ou partielle, modification ou utilisation de marques, illustrations, images, éléments et logos, pour quelque motif et sur quelque support que ce soit, sans accord exprès et préalable du Groupement est strictement interdite.

ARTICLE 11 - EVOLUTION DES CONDITIONS GENERALES

Le Groupement se réserve la possibilité de modifier à tout moment les présentes conditions générales en publiant une nouvelle version dans l'Application.

En cas de modification des conditions générales, l'Usager en sera informé par voie de courrier électronique ou par tout autre moyen lié à l'Application.

Les conditions générales sont celles en vigueur à la date d'utilisation du Service.

ARTICLE 12 - ÉLECTION DE DOMICILE, NOTIFICATION, DROIT APPLICABLE ET JURIDICTIONS COMPETENTES

Pour l'exécution des présentes et de leurs suites, le Groupement fait élection de domicile à l'adresse de son siège social. Au cas où il changerait d'adresse, il notifierait l'Usager par voie de courrier électronique permettant de mémoriser la notification et ce, dans le mois suivant le changement d'adresse.

La loi belge est seule applicable aux présentes conditions générales.

A défaut d'accord amiable entre les parties ayant trait à la validité, l'interprétation, l'exécution ou la rupture des présentes conditions générales, le litige sera, si l'Usager a la qualité de commerçant, de la compétence exclusive du tribunal de Commerce de Bruxelles, nonobstant pluralité de défendeurs, appel en garantie ou référé.

À défaut, les parties s'en remettent aux tribunaux compétents.